

Permis de conduire

Se munir de:

- sa carte d'identité
- l'attestation de réussite des examens de conduite
- une photo d'identité sur fond blanc sauf si la photo sur la carte d'identité est récente.
- 24 € pour le permis en cas de première demande
- 24 € pour duplicata ou changement de catégorie + ancien permis

Pour un permis provisoire :

- coût de 24,00 €
- Délai d'obtention: 5 jours ouvrables.

Pour les permis de conduire internationaux :

- A utiliser dans les pays où le permis belge ou européen n'est pas reconnu
- Conditions d'octroi : être titulaire d'un permis de conduire belge ou européen et être domicilié à Gesves
- Documents à fournir à l'administration : une photo d'identité + ancien permis + 20 €

Sélection médicale - Transport rémunéré

- Se munir de 24 € + Ancien permis + attestation médicale (datée et signée par le médecin !)

En cas de perte ou de vol, faire une déclaration à la police *avant* la demande de duplicata.

Toutes informations utiles: www.mobilite.be .